

Date  
de  
convocation :  
28/03/2023

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE DUNIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois avril deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Thierry SABOT), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), (5).

Absents : Corinne BEAL, Dimitri CLOT (2).

Madame Fabienne MANOHA a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Affectation de résultat – budget Lotissement de Ville.**

**DCM 20230403-10**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AR Prefecture**

043-214300873-20230403-DCM20230403\_10-DE  
Reçu le 14/04/2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		12,50 €		7 170,12 €	- €	7 182,62 €
Opérations de l'exercice	183 238,00 €	182 733,25 €	197 031,57 €	180 663,25 €	380 269,57 €	383 396,50 €
Totaux	183 238,00 €	182 745,75 €	197 031,57 €	187 833,37 €	380 269,57 €	370 579,12 €
Résultat cumulé	492,25 €	- €	9 198,20 €	- €	9 690,45 €	- €
Besoin de financement			9 198,20 €			(1)
Excédent de financement				- €		(2)
Restes à réaliser						(3) et (4)
Besoin de financement au titre des RAR			- €			(5) = (3) - (4)
Excédent de financement au titre des RAR				- €		(6) = (4) - (3)
Besoin de financement au titre des op diverses						(7) rep/prov, caution à reverser, etc ...
Excédent de financement au titre des op diverses						(8) cautions personnelles, provisions nouvelles, etc ..
Besoin de financement Global			9 198,20 €			(1)+(5)+(7)-(2)-(6)-(8)
Excédent de financement Global				- €		(2)+(6)+(8)-(1)-(5)-(7)
Montant du 1068						

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'inscrire la somme de  
d'inscrire la somme de

**492,25 €** au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté  
**9 198,20 €** au compte 001 Déficit d'investissement reporté

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

AR Prefecture

043-214300873-20230403-DCM20230403\_10-DE  
Reçu le 14/04/2023